

Monsieur le Directeur Académique,

Nous tenons à vous alerter à nouveau sur plusieurs éléments déjà portés à votre connaissance mais toujours restés sans réponse sur les conditions de travail des AESH et l'organisation des PIAL.

En effet, dès le début d'année, nous avons demandé à ce que les coordonnateurs AESH aient à minima une lettre de cadrage prouvant leur mission sur le PIAL vous y aviez répondu favorablement. Nous souhaiterions donc savoir où en sont ces courriers ?

Il a aussi souvent été évoqué le fait que la communication des documents et informations était nécessaire aux personnels AESH, or, le nouveau redécoupage des PIAL a été envoyé en toute fin d'année, ce qui n'a pas permis aux AESH de faire un choix délibéré, le manque d'informations ne leur permet pas non plus d'avoir accès aux noms et lieux d'exercice de leurs nouveaux pilotes. De plus, leurs affectations ne leur ont toujours pas été transmises, comment dans ce cas là, réussir à anticiper son travail et aborder sereinement la prochaine rentrée ? d'autant que le nouveau redécoupage des PIAL impactera forcément sur l'organisation de travail des AESH. Là encore une difficulté supplémentaire pour ce personnel déjà extrêmement précarisé. Pourrions nous savoir à quelle date vont leur être fournies ces informations ? seront-elles définitives ?

Nous pensions que les PIAL pourraient avoir pour vocation de simplifier les absences des uns et des autres en mettant en place dans chaque PIAL des moyens de remplacement. Malheureusement, vous nous avez dit que c'était impossible à mettre en place cette année avec la crise sanitaire...qu'en sera-t-il pour l'an prochain ?

Nous souhaiterions enfin savoir comment les besoins matériels des AESH seront pris en compte dans la nouvelle gestion par PIAL, certains collègues en demande de matériel cette année se sont vu répondre que le pilote était responsable de cette dotation quand d'autres n'ont pas eu de difficulté auprès de leur chef d'établissement, quelle sera la règle dans les nouveaux PIAL ?

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à notre questionnement et nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre attachement au bon fonctionnement du service public d'éducation.

Julie Couprie, Lydie Palpacuer,
pour le SNUipp-FSU 79